



Offre d'achat aux prix du mandat refusé

Par **shani**, le **28/02/2011** à **12:45**

Bonjour,

Je voudrai savoir Que vaut l'offre d'achat?

Voila j'ai fait une offre d'achat en 1ere (au prix demandé par le propriétaire)dans une agence pour un appartement . Mais quelques heures après, l'agence immo m'appela et me dit que mon offre est refusée car il y a une autre offre au même prix; mais que l'acheteur connais le vendeur???? dont il est prioritaire!!!

- 1- Est-ce que le vendeur a tous les droits dans ce cas?
- 2- Esce que je peux demander de voir l'autre offre d'achat ?

On m'as parlé aussi de prendre un avocat pour enregistrer mon offre d'achat aux services des hypothèques avant le dépôt du notaire du compromise de vente.

merci pour vos réponses, car j'ai bien l'impression de me faire avoir!!!

Par **mimi493**, le **28/02/2011** à **13:57**

L'offre d'achat n'a aucune valeur tant qu'elle n'est pas acceptée